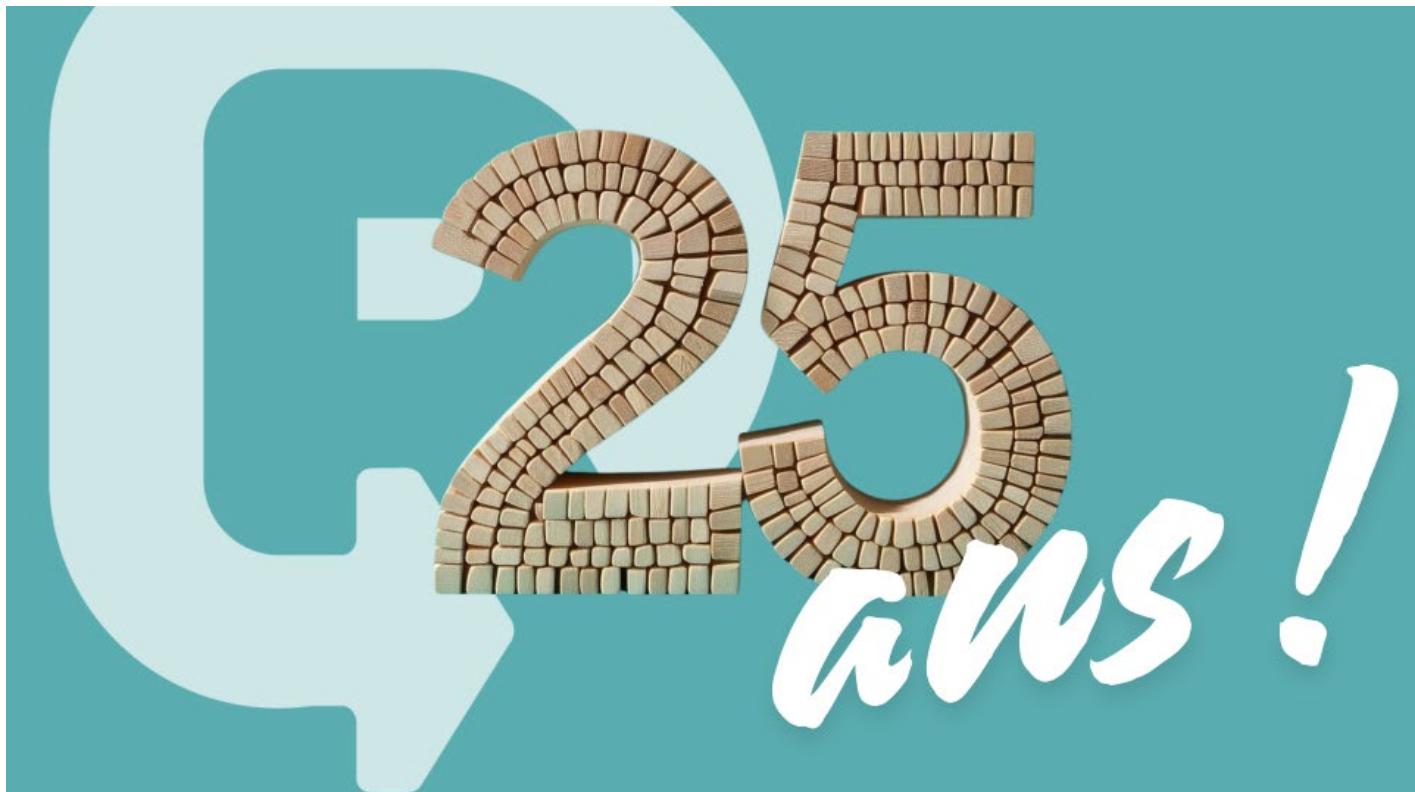




## Observatoire du réemploi et de la réparation 2021–2023

Entreprises sociales et circulaires en Wallonie et à Bruxelles

La Fédération RESSOURCES représente les entreprises sociales et circulaires du secteur de la réutilisation des biens et des matières. Acteurs de la transition, les membres relocalisent des emplois durables, valorisent nos déchets et participent à la préservation de nos ressources.



## Table des matières

1. Enjeux de la gestion des déchets .....	4
2. Les Entreprises sociales et circulaires.....	4
2.1. Évolution du nombre de membres de RESSOURCES .....	5
2.2. Des ressources humaines moteur du développement .....	5
2.3. Professionnalisme et démarches qualité .....	7
3. Activités des entreprises sociales et circulaires .....	8
3.1. Performances du secteur .....	9
TEXTILES : miser sur le réemploi ultra-local.....	11
OBJETS DU QUOTIDIEN : Généraliser la collecte préservante.....	13
DEEE : une filière de collecte, de réemploi et de services.....	16
VELOS : une évolution continue .....	20
MATERIAUX DE CONSTRUCTION : une croissance lente et des enjeux colossaux.....	24
4. Synthèse .....	27
5. Liens utiles .....	29

## 10e édition de l'Observatoire

Avec sa 10e édition de *l'Observatoire de la réutilisation RESSOURCES* fait évoluer ses publications en proposant cette année un rapport basé sur les données collectées entre 2021 et 2023. Cette nouvelle mouture présente une synthèse des concepts et des performances du secteur afin de mieux appréhender l'activité des entreprises sociales actives dans le réemploi et la réparation, les emplois qu'elles génèrent et les différentes activités qu'elles développent au service des citoyens en vue d'optimiser la gestion et la réduction des déchets.

L'analyse de ces données révèle la diversité et la plus-value des activités de ces entreprises. Les métiers et les contraintes de chaque filière étant spécifiques, *l'Observatoire* présente séparément les principales filières de produits traités par les membres de la Fédération, à savoir : Textiles, Objets du quotidien, DEEE (les Déchets des Équipements Électriques et Électroniques), Vélos et Matériaux de construction.

## Edito

En 2024, la Fédération RESSOURCES fête ses 25 ans d'existence, 25 ans de croissance d'un secteur en plein essor.

La réparation et le réemploi des biens et des matières participent activement à la dynamique d'économie circulaire. Ces activités contribuent au prolongement de la durée de vie des produits et à la réduction des déchets. En favorisant le maintien ou la remise en usage des biens qui étaient destinés à être jetés, ces pratiques activent les boucles de l'économie circulaire. Ce mode de fonctionnement a notamment pour objectif de réduire la mise sur le marché de nouveaux produits et permet d'épargner nos ressources naturelles tout en favorisant les économies d'énergie et la réduction des gaz à effet de serre.

Cette approche s'oppose à la dynamique linéaire « extraction, production, consommation et déchets » qui génère de nombreuses externalités négatives. Plus la boucle est courte plus les impacts environnementaux délétères sont réduits et plus les impacts sociaux positifs sont importants. La réparation et le réemploi constituent des lors de réels leviers de développement pour le maintien d'emplois locaux ou encore la création de nouveaux métiers.

L'économie sociale et circulaire, bien qu'en croissance de 2021 à 2023, doit faire face à de nombreux défis : Les filières objets du quotidien et vélos enregistrent des performances remarquables. Si les Ressourceries se sont rarement portées aussi bien, elles doivent faire face à la forte augmentation de leurs couts lié à l'inflation, la hausse des prix de l'énergie et les indexations des salaires.

Les filières déconstruction et DEEE peinent à obtenir des gisements de qualité qui permettent d'atteindre une rentabilité suffisante pour poursuivre leur développement.

Les collecteurs des textiles rencontrent actuellement de grandes difficultés résultant d'une combinaison de facteurs : croissance débridée de l'ultra fast-fashion, détérioration de la qualité des textiles, exutoires de recyclage de plus en plus complexes, ventes en magasins moins élevées qu'espérées, émergence de plateformes e-commerce, ...

Notre secteur, à la croisée du social et du réemploi est plus que jamais porteur de sens. Certes, il y a des défis à relever, et RESSOURCES se tient prêt à soutenir au mieux ses membres pour les aider à se surpasser pour les 25 prochaines années.

L'économie circulaire est aujourd'hui ancrée dans notre société. De plus en plus d'entreprises intègrent ses principes dans leur stratégie, et c'est là une vraie opportunité pour l'économie sociale. D'une part, le citoyen est de plus en plus soucieux de son impact environnemental et sociétal. Il cherche à adopter une consommation « responsable » tant lors de l'acquisition d'un produit, de son usage et son entretien que lorsqu'il doit s'en défaire en fin de vie. Ce rôle du consommateur est primordial dans cette dynamique.

D'autre part, les pouvoirs publics, conscients de l'importance des enjeux de relocaliser les emplois et les matières premières, ont mis en place des politiques qui encouragent la transition par la création et le développement d'entreprises dont les activités s'inscrivent dans ce mouvement. Enfin, les entreprises conventionnelles voient dans les acteurs d'économie sociale et circulaire des partenaires de choix dans le cadre de la mise en place d'activités économiques plus vertueuses. Dès lors, les activités de réemploi, de réparation, de revalorisation se multiplient, tout en diversifiant le nombre des acteurs : initiatives citoyennes, entreprises sociales, entreprises conventionnelles, ...

## 1. Enjeux de la gestion des déchets

Les Régions wallonne et bruxelloise se sont fixées des objectifs afin d'augmenter la part de réemploi et ainsi réduire leurs déchets. La Wallonie, dans son Plan Wallon des Déchets-Ressources, s'est fixé comme objectif de préparer en vue du réemploi 8kg/an/habitant de ces gisements à l'horizon 2025. La Région Bruxelles-Capitale a fixé son objectif à 5 Kg/an/habitant. Notons que ces objectifs visent la valorisation des déchets ménagers et assimilés. L'industrie ou les entreprises de production et de transformation de biens génèrent également des déchets dont une partie pourrait être préparée en vue du réemploi.

Les membres de RESSOURCES se sont fixés comme objectif d'atteindre 5 kg de biens réemployés d'ici 2030, en misant sur un facteur clé : Les systèmes de Responsabilité Élargie des Producteurs (REP).

L'atteinte de ces objectifs passera par le déploiement de canaux de collectes préservantes, par l'accès à des gisements de qualité permettant d'extraire le réemployable des déchets destinés au recyclage et par le développement des points de vente, physiques et digitaux.

En parallèle de la collecte et de la préparation au réemploi, le secteur mise sur le développement de ses activités de réparation, d'upcycling et de préparation au recyclage.

## 2. Les Entreprises sociales et circulaires

RESSOURCES fédère les entreprises sociales et circulaires actives dans le réemploi des biens et des matières. RESSOURCES représente ses membres et les accompagne dans la création de valeurs économiques, sociales et environnementales.

Fin 2024, la Fédération se composait de **77 membres**, 59 effectifs et 18 sympathisants. Les membres effectifs sont des entreprises sociales et circulaires qui collectent, trient, réparent, revendent et/ou louent des objets et matériaux. Ils traitent différents types de flux comme les textiles, le mobilier, les objets du quotidien, l'électroménager, le matériel informatique, les vélos, les matériaux de construction, les déchets verts. Les membres sympathisants sont, soit des personnes morales qui se préparent à devenir membres effectifs, soit des structures qui soutiennent l'action du secteur.

Les **entreprises sociales et circulaires** partagent toutes les valeurs de l'économie sociale et mettent en œuvre ses quatre grands principes :

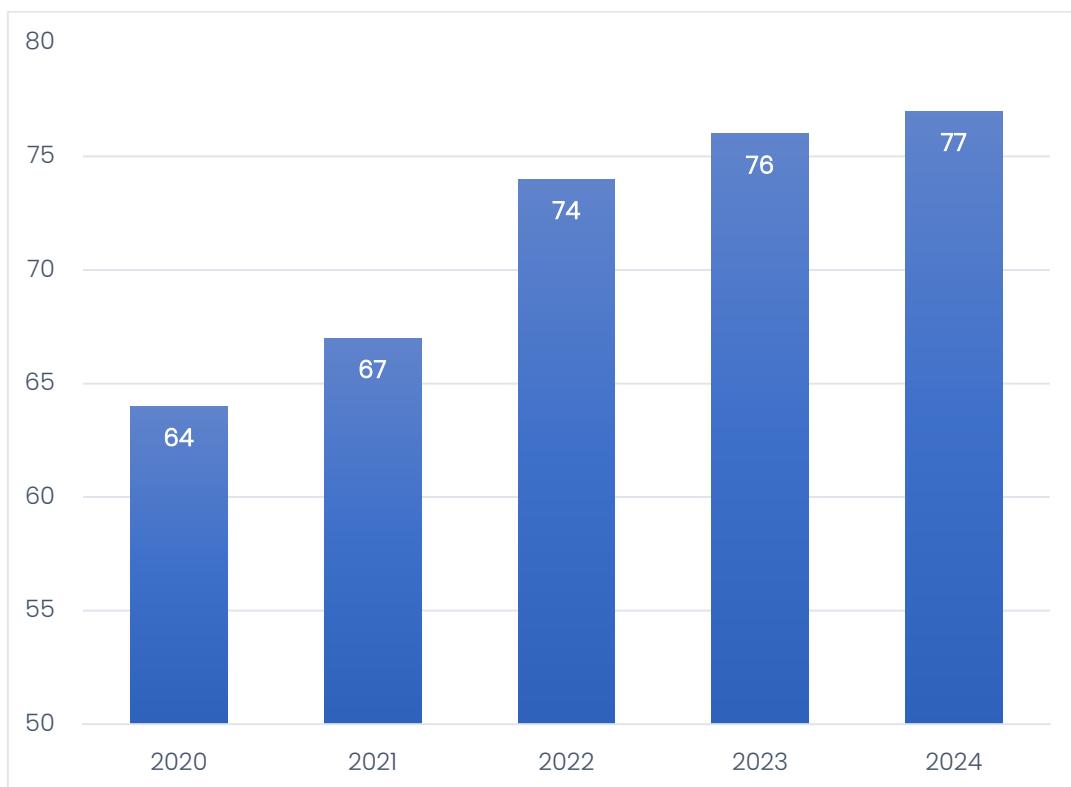
1. Une finalité de service à la collectivité ou aux membres, plutôt qu'une finalité de profit financier. L'objectif premier des entreprises sociales n'est pas de maximiser les bénéfices financiers, mais de développer d'autres plus-values comme la création d'emplois, la protection de la nature, le service de proximité qui font partie intégrante du projet.
2. Une autonomie de gestion. Les entreprises sociales ont une gestion qui ne dépend majoritairement ni d'un actionnaire privé ni de l'État.
3. Un processus de gestion démocratique et participative. Ce principe, à géométrie variable, prévoit un contrôle démocratique de l'entreprise.
4. Une primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus. Les bénéfices générés par l'activité sont majoritairement affectés à la réalisation de l'objet social de l'entreprise.

## 2.1. Évolution du nombre de membres de RESSOURCES

Ces 5 dernières années, le nombre de membres de la Fédération RESSOURCES n'a cessé de croître. Cela traduit le dynamisme du secteur. Ce dynamisme est d'ailleurs marqué au sein des entreprises par une augmentation du nombre de nouveaux magasins, essentiellement créés par les membres de taille régionale comme, Terre, Les Petits Riens et le réseau de Ressourceries ©.



Tableau 1 : Evolution du nombre de membres entre 2020 et 2024



## 2.2. Des ressources humaines moteur du développement

**Les activités d'économie circulaires de nos membres occupent 8.794 personnes**

Les données 2023 ont été récoltées auprès de 54 entreprises membres de RESSOURCES. Au total, 2.530 emplois ont été répertoriés, composés de 1.364 postes sous payroll des entreprises et 1.166 postes d'insertion (art 60, stagiaire ISP et autres apprenants).

Le nombre total de postes augmente de 6% en un an et de 22% en 2 ans. À noter que si l'augmentation des postes en insertion (+9,3%) est plus marquée, les postes sous payroll augmentent également (+4,1%).

Si nous ne disposons pas de données sur le phénomène, une des explications de cette augmentation plus importante des postes en insertion réside probablement par une durée moyenne plus courte des passages en entreprises des personnes sous contrat article 60. En effet, pas mal d'entreprises nous ont signalé une difficulté grandissante des personnes sous contrat article 60 à se maintenir au travail.

Par ailleurs, 24 associations membres de RESSOURCES occupent 6.264 bénévoles. Ce nombre reste stable dans le temps. 90% de ces bénévoles sont principalement actifs chez Oxfam-Magasins du monde, Oxfam-Solidarité et Repair Together.

### **Préserver l'emploi malgré un contexte de plus en plus compliqué**

Sur base des données récoltées auprès d'un panel constant de 43 entreprises sur les trois dernières années, nous constatons qu'une entreprise moyenne du secteur occupe 53 personnes, dont 28 sous payrol. Ces chiffres sont stables dans le temps, ce qui suppose que l'augmentation des postes est liée principalement à l'apparition de nouveaux acteurs ou à l'intégration dans les statistiques d'acteurs qui ne s'y trouvaient pas auparavant.

En réalité, face à une concurrence qui est de plus en plus marquée (marketplace, collectes illégales, entreprises conventionnelles opportunistes) et à l'inflation post-covid, les entrepreneurs du secteur doivent se battre tous les jours pour maintenir leur niveau d'emploi tout en assurant un niveau de service au minimum équivalent et leur rôle social dans l'intégration, l'insertion et la formation de personnes en situation de précarité.

### **L'économie sociale et circulaire créatrice d'emplois**

Au sein de l'économie circulaire, le potentiel de création d'emplois dans les activités de réparation et de préparation au réemploi est plus important que dans le recyclage, malgré des gisements plus limités. Ces activités sont plus intensives en main d'œuvre et nécessitent un plus haut degré de compétence que l'activité de recyclage fortement industrialisée et mécanisée.

## 2.3. Professionnalisme et démarches qualité

RESSOURCES soutient ses membres engagés dans des démarches qualité afin de promouvoir la professionnalisation, offrir des garanties de qualité aux usagers sur de produits spécifiques et mettre en avant les finalités sociales.

### ElectroREV, l'électroménager de seconde main révisé



Le label ElectroREV assure la qualité des appareils électroménagers collectés et valorisés par l'économie sociale. 6 centres de réutilisation et une vingtaine de boutiques de seconde main participent à cette dynamique en Wallonie et à Bruxelles. Les réparateurs d'electroREV s'engagent à respecter des techniques et modes opératoires communs. Une garantie d'1 an est proposée sur les « gros électroménagers », qui sont vendus en moyenne au tiers du prix du neuf équivalent.

<https://www.res-sources.be/fr/electrorev/>

### Rec'Up, qualité garantie



Le label Rec'Up définit des critères d'organisation qui garantissent la qualité des produits et services proposés par les entreprises d'économie sociale actives dans la collecte, le tri, la réutilisation, la valorisation et le recyclage de biens. Les entreprises labellisées Rec'Up s'inscrivent dans une démarche globale d'amélioration continue, à la fois économique, environnementale et sociale. Rec'Up est un label décerné à 23 entreprises membres de RESSOURCES. Les entreprises labellisées s'engagent à respecter une charte qualité de 120 normes ; autant de critères destinés à garantir aux consommateurs des produits et un service impeccable, tout en poursuivant une politique de prix juste et clair.

<https://www.res-sources.be/fr/recup/>

### Solid'R, le label de l'économie sociale



Le label Solid'R identifie les entreprises qui répondent aux critères d'économie sociale, garantit la finalité sociale et la gestion éthique des dons qui leur sont faits. Les membres Solid'R s'engagent au respect de règles éthiques et à leur contrôle annuel par un organisme indépendant, Forum Ethibel. <https://www.solidr.eu>

### 3. Activités des entreprises sociales et circulaires

L'activité des membres de RESSOURCES s'inscrit dans la dynamique d'économie sociale et circulaire. En valorisant au mieux les différents objets et matériaux qu'ils collectent, ils remettent ceux-ci sur le marché, entre autres via leurs boutiques de seconde main, et créent des boucles de consommation en circuits courts. En privilégiant la réparation et la réutilisation des biens et matériaux sur leur recyclage, l'impact environnemental de notre consommation est réduit et le statut de déchets ultimes n'est accordé qu'une fois toutes les autres solutions envisagées.

L'activité de **réparation/entretien** pour compte de tiers est surtout présente dans les filières Vélos, IT et petit ou gros électroménager qui mettent ainsi leurs compétences au service des citoyens qui restent propriétaires de leurs biens. Pour les entreprises qui proposent ces services complémentaires, c'est aussi un gain en visibilité.

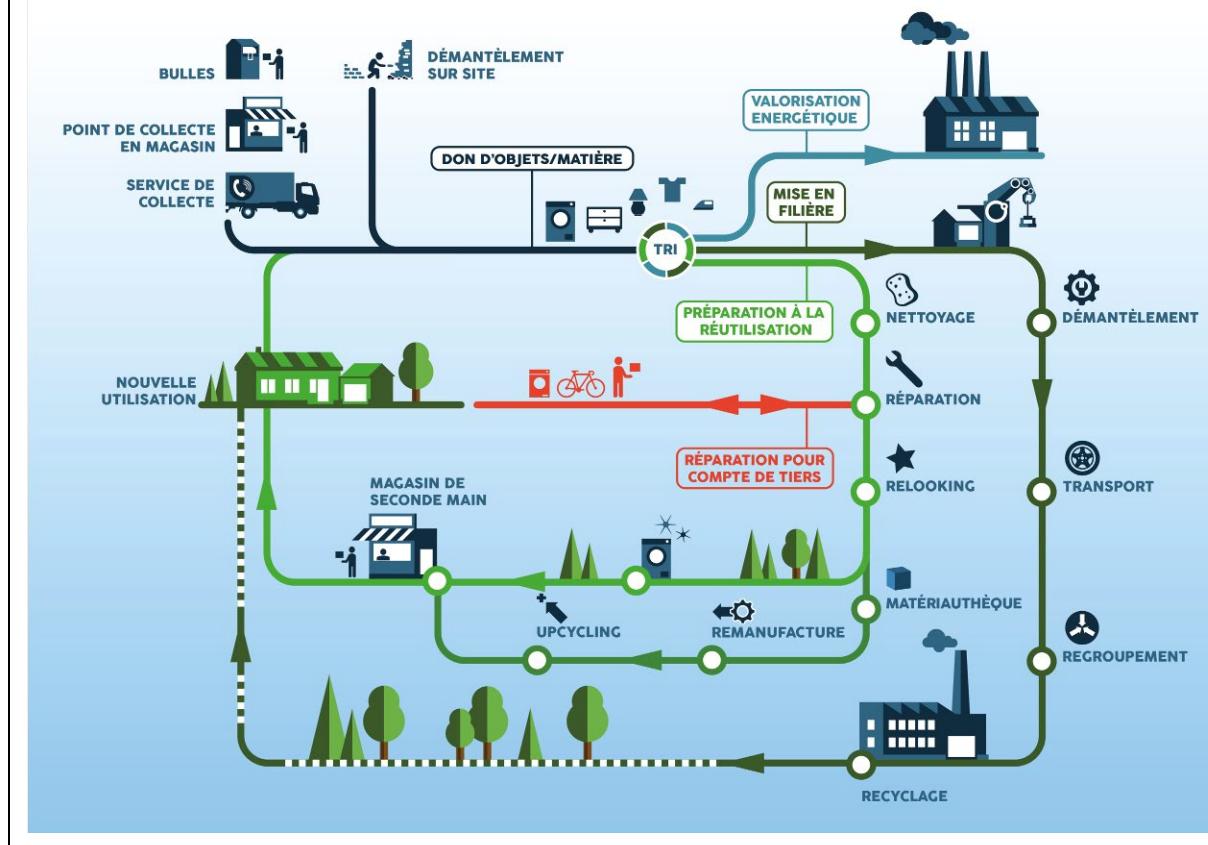
Les entreprises sociales et circulaires collectent les biens et matières usagés :

- Via des bulles de collecte placées dans les espaces publics, principalement pour la collecte de textiles ;
- Via des points de collecte dans les boutiques de seconde main ou les centres de tri pour les dons de particuliers ;
- Via le service de collecte à domicile sur appel téléphonique ou en entreprise. Ces collectes sont dites « préservantes » car elles visent à maintenir le potentiel de réutilisation des objets et matières collectés.
- Via un service de démantèlement sur site qui est également proposé notamment pour les gisements de la filière déconstruction, et qui nécessite un savoir-faire et de l'outillage spécifique pour conserver tout le potentiel de réutilisation des biens ou matériaux prélevés.

Les biens et matières sont ensuite triés et traités afin de garantir leur meilleure valorisation selon la priorisation définie par l'échelle de Lansink, à savoir :

- Les objets réutilisables sont traités (nettoyage, réparation, relooking ou upcycling) en vue de leur revente.
- Les matières réutilisables sont transformées en produits finis par des processus de refabrication/remanufacturing (meubles, chiffons d'essuyage, copeaux...).
- Les objets non réutilisables peuvent être démantelés selon la nature des matériaux (bois, métal, plastique...) en vue d'être réutilisés, refabriqués/remanufacturés ou encore préparés au recyclage.
- Les matières non réutilisables sont mises en filière de recyclage et confiées à des opérateurs industriels spécialisés en recyclage des matériaux.
- Les déchets résiduels, objets et matières non recyclables, sont éliminés comme déchets ultimes, principalement via l'incinération pour une valorisation énergétique.

Tableau 2 : Flux des activités des membres de RESSOURCES dans une dynamique d'économie circulaire



### 3.1. Performances du secteur

Les 3 filières historiques (Textiles, Objets du quotidien et Déchets des équipements électriques et électroniques) restent à ce jour les filières les plus importantes en termes de flux et d'activités. Aujourd'hui, il nous importe de suivre aussi des flux plus spécifiques comme les Vélos et les Matériaux de construction qui sont porteurs en termes de création d'emploi, de diversification des activités et de volumes traités. Notons que de nombreuses entreprises sociales et circulaires sont actives sur plusieurs flux de biens ou matières simultanément. Les activités de réparation et d'upcycling représentent également de belles opportunités en matière de création d'emplois et de formations.

#### Des performances générales en hausse

Grâce à des données comparables sur quatre années, nous pouvons constater que les entreprises sociales et circulaires continuent à bien se développer depuis la période Covid. Si les tonnes collectées restent relativement stables, les quantités réemployées progressent d'année en année, même si l'évolution varie en fonction des différentes filières. Le nombre de postes de travail épouse une tendance similaire à la hausse, bien que plus mesurée. Ces progressions sont soutenues par le développement des entreprises actives depuis un certain nombre d'années (i.e. ouverture de points de vente) et par de nouveaux arrivants dans le secteur, ou au sein de la Fédération. Entre début 2020 et fin 2023, le nombre de membre de RESSOURCES est passé de 63 à 75.

Cette belle progression ne doit pas occulter les nombreux défis et obstacles que rencontrent les entreprises sociales et circulaires dans leur développement, dont la baisse de qualité des

produits, les obstacles aux accès à des gisements de qualité, la concurrence accrue des plateformes de vente en ligne, les difficultés de recrutement du personnel ou encore des marges bénéficiaires très limitées voire nulles.

En 2023, les entreprises sociales et circulaires ont permis le réemploi local de 2,16 kg par habitants en Wallonie et de 2,84kg par habitant à Bruxelles, qui bénéficie d'une plus grande attractivité commerciale. En ajoutant à ces performances le réemploi via l'export, ce sont 4kg par habitant qui ont retrouvé une seconde vie grâce aux membres de RESSOURCES. Si ces performances contribuent significativement aux objectifs de réemploi fixés respectivement à 8kg en Wallonie et à 5kg à Bruxelles, le secteur vise à contribuer d'avantage et s'est fixé comme objectif d'atteindre 5kg par habitant de réemploi local à l'horizon 2030. Ce défi ne pourra être relevé qu'avec des conditions favorables et stables de développement de leurs activités.

Tableau 3 : Performances du secteur de 2020 à 2023

RESSOURCES (RW & RBC)	2020	2021	2022	2023	Évolution 2022-23	Taux annuel 2020-23
Tonnes collectées	79.650	87.241	73.864	76.012	2,91%	-1,52%
Tonnes réemployées localement	7.024	7.581	9.330	11.466	22,89%	21,08%
<b>Kg/hab réemployés localement</b>	<b>1,46</b>	<b>1,56</b>	<b>1,91</b>	<b>2,33</b>	<b>21,99%</b>	<b>19,86%</b>
Tonnes réemployées (local & export)	15.141	15.810	17.880	19.675	10,04%	9,98%
Kg/hab réemployés (local & export)	3,15	3,25	3,67	4,00	8,99%	8,99%
Nbre de postes de travail	2.084	2.061	2.377	2.530	6,44%	7,13%
Nbre d'emploi sous payrol	<b>1.213</b>	<b>1.244</b>	<b>1.310</b>	<b>1.364</b>	4,12%	4,15%
Nbre d'apprenants (art60, Stagiaires ISP...)	871	817	1.067	1.166	9,28%	11,29%
<hr/>						
<b>WALLONIE</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>Évolution 22-23</b>	<b>Taux annuel 20-23</b>
Tonnes collectées	71.252	77.831	63.410	65.016	2,53%	-2,92%
Tonnes réemployées localement	5.213	5.578	6.652	7.964	19,73%	17,59%
<b>Kg/hab réemployés localement</b>	<b>1,45</b>	<b>1,53</b>	<b>1,82</b>	<b>2,16</b>	<b>18,68%</b>	<b>16,32%</b>
Tonnes réemployées (local & export)	12.206	12.648	13.556	14.545	7,30%	6,39%
Kg/hab réemployés (local & export)	3,39	3,47	3,70	3,95	6,76%	5,51%
<hr/>						
<b>BRUXELLES</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>Évolution 22-23</b>	<b>Taux annuel 20-23</b>
Tonnes collectées	8.397	9.409	10.453	10.996	5,19%	10,31%
Tonnes réemployées localement	1.810	2.002	2.678	3.501	30,76%	31,15%
<b>Kg/hab réemployés localement</b>	<b>1,5</b>	<b>1,65</b>	<b>2,2</b>	<b>2,84</b>	<b>29,09%</b>	<b>29,78%</b>
Tonnes réemployées (local & export)	2.934	3.161	4.323	5.130	18,64%	24,93%
Kg/hab réemployés (local & export)	2,44	2,60	3,55	4,15	16,90%	23,41%

## TEXTILES : miser sur le réemploi ultra-local



En termes de quantités, la filière textiles reste la plus importante du secteur avec près de 30.000 Tonnes collectées en 2023, en Wallonie et à Bruxelles.

Nous distinguons deux modes de collecte et de traitement des textiles.

- Nationale/régionale : mis en œuvre par trois opérateurs qui collectent la plupart des textiles par l'intermédiaire des bulles de collecte et les trient dans des centres industriels ou semi industriels.
- Locale : mis en œuvre par de plus petites opérateurs qui collectent la plupart du temps des textiles via leurs points de vente.

Ces deux systèmes n'offrent pas les mêmes résultats en termes de réemploi.

La collecte à l'échelle locale va permettre un meilleur contrôle à la source des textiles déposés, ce qui va augmenter significativement la qualité globale. Le taux de réemploi est nettement supérieur à celui des acteurs évoluant à l'échelle nationale ou régionale.

Un constat majeur demeure depuis plusieurs années ; la qualité globale des textiles collectés est continuellement en baisse. D'un côté, la montée en puissance de la fast-fashion et de l'ultra fast-fashion entraîne une détérioration préoccupante de la qualité des vêtements. De l'autre, les pièces de meilleure facture parviennent de plus en plus aux entreprises sociales après avoir déjà circulé à travers divers réseaux de vente de seconde main, notamment en ligne.

### Un enjeu de qualité

Un enjeu majeur pour les collecteurs actifs au niveau local est l'accès au foncier et à un gisement de qualité. Au niveau régional l'enjeu réside dans la densité du maillage de collecte et dans la capacité des opérateurs à collecter les volumes importants de textiles en fin de vie.

Afin d'assurer un service de qualité pour les villes, communes et citoyens, les opérateurs visent le déploiement d'une bulle de collecte par 1.000 habitants. Fin 2023, la Wallonie était couverte à hauteur de 72% par des bulles de collecte des acteurs de l'économie sociale et circulaire. La Région bruxelloise enregistrait quant à elle une couverture d'à peine 33%. Paradoxalement, malgré une volonté de ces deux régions de densifier les réseaux de collecte, les opérateurs enregistrent une diminution significative de leurs réseaux depuis 2021, particulièrement à Bruxelles (-15%), dans le Brabant Wallon et en Wallonie Picarde.

### Une stratégie de réemploi ultra-local

Les membres de RESSOURCES se distinguent par leur volonté de développer leurs activités de réemploi de manière « ultra-locale » en développant des activités de tris toujours plus

performantes et des surfaces commerciales de proximité de qualité, partout en Wallonie et à Bruxelles. Les enjeux principaux en matière de tri et de réemploi local sont le recrutement de personnel et l'accès au foncier.

### Pollueur payeur ?

Enfin depuis plusieurs années, un enjeu de taille pour le secteur réside dans la mise en place d'un système de responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les textiles, en Belgique. Une REP représenterait un levier essentiel pour financer et structurer la filière textile de manière durable. Cette filière a enregistré de faibles performances financières ces 6 dernières années. Une REP permettrait de faire porter aux producteurs une partie du coût environnemental et social de leurs produits, tout en renforçant le rôle des acteurs de l'économie sociale dans le réemploi et la revalorisation des textiles. Toutefois, son efficacité dépendra des modalités précises de sa mise en œuvre, notamment du niveau de contribution des producteurs et des mécanismes de redistribution des fonds, ce qui représente l'enjeu principal pour la filière dans les années à venir.

**Tableau 4 : Performances générales de la Filière Textiles en 2023**

Performances 2023 (en Tonnes)	Collecté	Bulles à vêtements	Réemploi local	Réemploi export	Préparation au recyclage	Incinération	Vente original
Wallonie	23.773	21.096	1.874	6.504	3.589	2.054	9.108
Bruxelles	5.777	4.835	992	1.581	872	594	2.213
<b>TOTAL</b>	<b>29.550</b>	<b>25.931</b>	<b>2.866</b>	<b>8.085</b>	<b>4.461</b>	<b>2.648</b>	<b>11.321</b>

### Les trois collecteurs régionaux de la Fédération RESSOURCES ont collecté et traité 25.931 tonnes de textiles en 2023, en Wallonie et à Bruxelles

Les capacités de tri actuelles de ces opérateurs permettent de traiter, à eux seuls, plus de 20.000 Tonnes de textile par l'intermédiaire de 4 centres de tris (2 en Région Bruxelloise et deux en Région Wallonne).

En matière de stratégie, les acteurs de l'économie sociale et circulaire visent une stratégie de densification de leurs points de collecte et de leurs points de ventes afin de maximiser le réemploi ultra-local. Néanmoins, les acteurs de plus grande taille font face à des défis majeurs au regard de la quantité de flux destinés à l'exportation et au recyclage. Des changements structurels du marché des textiles de seconde-main et des matières poussent ces opérateurs à adapter leurs stratégies, notamment en matière de préparation au recyclage et de manière plus spécifique via les activités de vente en ligne.

À noter que dans les années à venir plusieurs opérateurs de la filière textile pourraient davantage contribuer à la croissance du secteur : ViTeS.BE, La Ressourcerie Le Carré, Oxfam MDM et La Croix Rouge.

## OBJETS DU QUOTIDIEN : Généraliser la collecte préservante



Si la filière « Objets du quotidien » rassemble 41 entreprises actives, les données analysées ci-dessous proviennent de 35 d'entre elles, soit un taux de représentation de 86%.

**Les acteurs de cette filière ont collecté 21.824 tonnes et ont réutilisé 7.382 tonnes en 2023.** Si les quantités collectées restent stables, les résultats en matière de réemploi sont en progression de +27% en un an.

Tableau 5 : Performances générales de la Filière Objets du quotidien en 2023

Performances 2023	Collecté	Réemploi local	Mise en recyclage	Déchets résiduels (incinération)
Wallonie	19.281	5.270	9.801	4.046
Bruxelles	2.542	2.104	1.292	534
Total	<b>21.823</b>	<b>7.374</b>	<b>11.093</b>	<b>4.580</b>

Nous distinguons 4 types de sources de captation du gisement : la collecte à domicile, l'apport en magasin, la collecte en recyparcs et enfin auprès des entreprises (B2B).

En Wallonie, après une année 2022 marquée par une baisse de 17%, les opérateurs ont stabilisé les tonnages collectés. Il convient de mentionner que les collectes d'objets réemployables au sein des recyparcs continuent à se développer, +24% en 2023, et semblent constituer un gisement complémentaire intéressant pour les Ressourceries en charge de la collecte à domicile pour les collectivités.

En Région bruxelloise, nous constatons une diminution des gisements de près de 12% en 2023. Etant donné que le réemploi continue à croître (voir plus loin), cela veut dire que les opérateurs bruxellois sont de plus en plus restrictifs dans leur reprise d'objets inusités.

Le fait qu'à l'exception des recyparcs fixes et mobiles, les entreprises bruxelloises ne soient pas mandatées pour réaliser un service de collecte des objets du quotidien réutilisables explique probablement cette situation. En effet, le niveau global de collecte des objets du quotidien est bas en Région bruxelloise (2,06 kg/an/hab) par rapport à la moyenne wallonne (5,24 kg/an/hab). En Wallonie 119 communes sur 262 contractualisent et rémunèrent un service garanti de collectes préservantes. Dans certaines zones, où la collecte est non-écrémante (reprise du réemployable et du non-réemployable), les quantités collectées atteignent jusqu'à 9,4 kilos par habitant par an. Notons qu'en collecte écrémante (uniquement le réemployable), certaines entreprises captent plus de 6kg par habitant par an.

Si en Région bruxelloise, les collectes à domicile continuent à baisser, -32% en 2023, la collecte en recyparcs continue à augmenter grâce à l'intégration par l'Agence Bruxelles Propreté d'un espace réemploi dans les campagnes de recyparcs mobiles dans différents quartiers des communes bruxelloises (+10% en 2023).

Enfin, la collecte en entreprise reste marginale en Région Wallonne alors qu'elle constitue le plus gros gisement d'objets du quotidien (bureaux, chaises, ...) en Région bruxelloise. Après une augmentation de 40% entre 2021 et 2022 en Région bruxelloise, ce flux a continué à progresser en 2023 de +7%.

**Tableau 6 : Performances de la Filière Objets du quotidien en 2023**

Objets Quotidien (en tonnes)	Collecte 2023				
	À domicile	En magasin	En Recy-parcs	En B2B	TOTAL
Bruxelles-capitale	167,30	1.082,18	104,65	1.188,37	2.542,50
Wallonie	15.271,51	3.468,92	413,32	127,66	19.281,41
IPALLE picarde	495,90	1.480,38	157,61	0,00	2.133,89
HYGEA	200,39	192,35	45,76	0,00	438,50
IPALLE botte	40,89	67,46	0,00	0,00	108,35
Idelux	490,02	82,15	0,00	24,86	597,04
Intradel	7.642,81	908,87	134,94	46,36	8.732,98
BEP	4.396,28	162,45	66,39	1,52	4.626,64
inBW	158,87	476,68	8,62	6,40	650,56
Tibi	1.846,35	98,57	0,00	48,52	1.993,44
<b>TOTAL Wallonie-Bruxelles</b>	<b>15.438,81</b>	<b>4.551,09</b>	<b>517,97</b>	<b>1.316,03</b>	<b>21.823,90</b>

**Les performances de réemploi local poursuivent leur hausse en 2023 (+25%).** Cette hausse s'explique en partie par l'ouverture de points de vente en Région bruxelloise.

En Wallonie, avec plus de 5.000 tonnes réemployées dans les points de vente au détail, les objets du quotidien ont enregistré une augmentation de 17% par rapport à l'année passée. Le développement de nouveaux points de vente associés à un engouement pour la seconde main explique cette évolution. Le développement du remanufacturing (+36%) et surtout des espaces Brico - revente en vrac d'objets et de matériaux de bricolage (+173%) viennent tirer les performances de la filière.

En Région bruxelloise, avec plus de 2.000 tonnes réemployées, l'augmentation est de 49%. Cette évolution est principalement due à la prise en compte des meubles reconditionnés qui proviennent du projet Impact Furniture de Oxfam Solidarité.

La filière 'Objet du Quotidien' pèse 1,5 kg/an/habitant (1,70 en RBC et 1,43 en Wallonie). Le potentiel d'augmentation existe au regard des performances de certaines sous-régions (près de 4 kg/an/hab en Wallonie Picarde) ou des moyennes calculées en Flandres (4,9 kg/an/habitants en 2023).

L'ouverture des grands magasins généralistes reste la principale clé d'extension du réemploi des objets du quotidien. Fin 2023, le nombre de surfaces commerciales accueillant des objets du quotidien, meubles compris, est de 48 en Wallonie et à Bruxelles. Ce sont des magasins généralistes dits multi-flux qui ont en général un grand espace de vente. Cela veut

dire qu'il y a en moyenne un point de vente de ce type par 100.000 habitants. A titre de comparaison, nos collègues des Kringwinkels disposent d'un réseau de 143 magasins de type grande surface soit un magasin par 47.700 habitants.

Tableau 7 : Performances réemploi de la Filière Objets du quotidien en 2023

Objets Quotidien (en tonnes)	Réemploi 2023				Kg/hab réemployé localement
	Vente de biens en magasin	Atelier interne remanufacturing / upcycling	Vente matière en vue de réutilisation / matièreauthèque	TOTAL	
Bruxelles-capitale	1.375,60	17,69	711,04	2.104,33	1,70
Wallonie	5.057,81	28,76	183,90	5.270,46	1,43
IPALLE picarde	1.391,29	0,00	8,84	1.400,12	3,94
HYGEA	335,36	9,22	5,02	349,60	0,70
IPALLE botte	102,67	0,00	0,00	102,67	1,98
Idelux	427,93	2,00	0,00	429,93	1,19
Intradel	991,67	0,00	116,70	1.108,37	1,06
BEP	923,01	17,54	35,00	975,55	1,92
inBW	596,60	0,00	18,34	614,94	1,41
Tibi	289,28	0,00	0,00	289,28	0,68
<b>En ligne (Wallonie-Bruxelles)</b>	<b>7,91</b>			<b>7,91</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6.441,32</b>	<b>46,45</b>	<b>894,93</b>	<b>7.382,71</b>	<b>1,50</b>

## DEEE : une filière de collecte, de réemploi et de services



Fin 2023, la filière DEEE se compose de **24 membres**. Ensemble, ils ont collecté **15.430 tonnes** et réemployé **722 tonnes d'appareils électroménagers en fin de vie**. La quantité réemployée est en baisse constante depuis 2021 (-9% par an).

Les activités réalisées au sein de cette filière sont :

- La collecte : via les apports en magasin, en collecte à domicile, dans les recyparcs, en entreprises, sur CTR privés et en collecte quadrillée sur les provinces de Liège, du Hainaut, du Brabant Wallon et de Namur. Les opérateurs pour cette dernière sont R.app.el, SOFIE et Retrival.
- La préparation au réemploi qui comprend le tri, la sélection, le nettoyage, la réparation et les tests avant la revente en magasin.
- Le dépannage, qui enregistre une croissance importante depuis plusieurs années.

Tableau 8 : Evolutions des performances de la filière DEEE 2021, 2022 et 2023

DEEE 2023 (en tonnes)	Collecté	Réemploi local	Mise en filière Recupel
Wallonie	14.633	530	10.361
Bruxelles	797	192	190
Total	15.430	722	10.551

DEEE 2022 (en tonnes)	Collecté	Réemploi local	Mise en filière Recupel
Wallonie	14.668	590	13.427
Bruxelles	732	231	760
Total	15.400	821	14.187

DEEE 2021 (en tonnes)	Collecté	Réemploi local	Mise en filière Recupel
Wallonie	22.333	638	16.725
Bruxelles	649	246	138
Total	22.982	884	16.863

En 2022, la baisse de la collecte s'explique par l'arrêt des activités de Sitelux.

A échantillon constant les performances entre 2021 et 2022 restent toutefois en légère baisse de l'ordre de 5%. Cette baisse est essentiellement marquée sur les zones d'Intradel et de Tibi pour les collectes en Recyparcs et de collecte quadrillée.

**En 2023, les centres de réutilisation ont réemployé 722 tonnes d'appareils électroménagers revalorisés, contre 824 tonnes en 2022.** Cela représente une diminution globale de 12%. Pour comprendre cette tendance à la baisse, observée depuis 2020, il convient de faire des analyses croisées, de manière régionale et par flux.

Tableau 9 : Réemploi des DEEE par zone en 2023

DEEE 2023 (en tonnes)	Réutilisation de biens et matières localement			
	Vente de biens	Vente d'objets remanufacturés / upcyclés	Vente de composants	TOTAL
Bruxelles-capitale	192,11	0,00	0,00	192,11
Wallonie	522,89	0,00	7,51	530,40
IPALLE picarde	17,22	0,00	7,51	24,73
HYGEA	79,29	0,00	0,00	79,29
IPALLE botte	0,00	0,00	0,00	0,00
Idelux	8,84	0,00	0,00	8,84
Intradel	247,94	0,00	0,00	247,94
BEP	41,30	0,00	0,00	41,30
inBW	81,70	0,00	0,00	81,70
Tibi	46,60	0,00	0,00	46,60
En ligne (Wallonie-Bruxelles)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>715,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7,51</b>	<b>722,51</b>

Tableau 10 : Réemploi des DEEE par zone en 2022

DEEE 2022 (en tonnes)	Réutilisation de biens et matières localement			
	Vente de biens	Vente d'objets remanufacturés / upcyclés	Vente de composants	TOTAL
Bruxelles-capitale	230,70	0,00	0,00	230,70
Total Wallonie	583,48	0,00	6,83	590,31
IPALLE picarde	93,90	0,00	0,00	93,90
HYGEA	87,85	0,00	0,00	87,85
IPALLE botte	0,00	0,00	0,00	0,00
Idelux	9,05	0,00	0,00	9,05
Intradel	258,99	0,00	0,00	258,99
BEP	39,02	0,00	5,87	44,89
inBW	71,13	0,00	0,00	71,13
Tibi	23,54	0,00	0,96	24,50
En ligne (W-Bxl)	3,21	0,00	0,00	3,21
<b>TOTAL</b>	<b>817,38</b>	<b>0,00</b>	<b>6,83</b>	<b>824,21</b>

En Région Wallonne, la diminution significative peut s'expliquer par plusieurs facteurs. En particulier, l'un des membres a temporairement interrompu le reconditionnement des petits électro en 2023, causant une perte de 75 tonnes par rapport à l'année précédente. Si l'on exclut l'activité de ce membre pour les deux années, la baisse des ventes d'appareils réemployés se limite à 3,7%. Cela montre que, malgré cette suspension, la tendance générale reste légèrement à la baisse, mais dans des proportions plus réduites.

Pour Bruxelles il est préférable de ne pas tirer de conclusion sur les chiffres rapportés, certains membres n'ayant pas rapporté l'intégralité de leurs chiffres de réemploi.

**La filière de réemploi d'électroménagers se subdivise en trois sous-filières : le réemploi des gros électroménagers sous le label electroREV, le réemploi des petits électroménagers et celui de l'IT/TVM.** La diminution des quantités réemployées se marque essentiellement pour les petits électroménagers et l'IT/TVM.

En ce qui concerne les écrans et l'IT, le secteur fait face à un effet post-COVID. En réalité, l'année 2020 avait été exceptionnelle en raison de la forte augmentation de la demande d'ordinateur portable de la part des étudiants causée par l'obligation de confinement et le recours généralisés aux visio-conférences et autres formes de cours en ligne.

A l'inverse, l'année 2020 a été très mauvaise pour les petits électroménagers en raison de la fermeture des magasins. En 2021, les ventes ont bien augmenté grâce à la réouverture des magasins et les stocks disponibles importants. La chute des ventes entre 2022 et 2023 s'explique par l'arrêt temporaire de cette activité par La Ressourcerie Le Carré qui était l'opérateur le plus performant.

Pour la fraction des Gros Blancs, l'entreprise Sofie (zone Intradel) reste le membre le plus efficace de la filière grâce à son infrastructure et à son modèle basé sur l'insertion par le travail. Notons que les autres ateliers labellisés electroREV, hébergés au sein de CISP, n'atteignent pas les mêmes performances. En effet, un atelier de formation restera toujours moins productif qu'une entreprise d'insertion en ce qui concerne le nombre de machines remises en état. Cela n'enlève rien à la qualité des formations proposées, mais démontre le potentiel de développement de l'activité.

Cela étant dit, les ateliers de formation s'alignent tous pour dire que leur capacité de production dépend fortement de la présence et de la motivation des stagiaires. Le métier de technicien en électroménager est en pénurie sur le marché, il est également difficile pour ces structures de recruter des stagiaires et de ne pas faire face à des absences récurrentes. L'impact de cette motivation et présence s'observe également de manière positive comme cela a été le cas pour Le Hublot en 2022 et Trans'Form en 2023.

Une autre difficulté rapportée par les opérateurs vise la dégradation de qualité des gisements disponibles. En effet le gisement provenant des recyparcs et des collectes à domicile est de qualité de plus en plus faible, causant également un retour de machines plus élevé. Les gisements provenant des détaillants et producteurs restent toujours difficilement atteignables malgré l'effort fourni par Recupel pour la mise en place de partenariats. En effet, les machines mises sur le côté dans le cadre de ces partenariats restent encore bien trop faibles et il est reconnu qu'un marché parallèle doit exister au vu de machines parfois visibles dans ces CTR et non sélectionnées pour l'économie sociale. Il est extrêmement difficile de pallier ce phénomène, nous pensons que seuls des contrats contraignants entre les producteurs, détaillants et Recupel avec des objectifs à atteindre en termes de réemploi pourraient changer la donne.

**Les activités de dépannage, ou service de réparation pour compte de tiers, peuvent être de 2 natures différentes.** Des ateliers citoyens comme les repair cafés qui permettent à chacun d'effectuer de petites réparations sur ses petits électros et matériel IT en étant accompagné par des bénévoles compétents, et des ateliers professionnels qui proposent des services de réparation payants, principalement sur les gros blancs et le matériel IT.

Les Repair Café ont permis la réparation de plus de 35.000 biens, tous flux confondus, avec un taux de réussite de 61%. Pour les petits électroménagers et appareils d'IT cela représente 273 tonnes de déchets traités, pour 146 tonnes de déchets évités.

En 2023, 9 membres de RESSOURCES ont rapporté faire de la réparation pour compte de tiers. Ces activités connaissent quelques fluctuations mais il est difficile de tirer une tendance. En effet, les données sur les réparations pour compte de tiers sont encore trop partielles.

## VELOS : une évolution continue



6.810 vélos ont été réutilisés en 2023 par les entreprises membres de cette filière, ce qui revient à quasi tripler le taux de réemploi par rapport à 2021.

La filière vélos est une filière assez récente et en constante évolution : de nouvelles entreprises actives uniquement sur cette filière intègrent la fédération, par exemple CyCLO et Provelo, et des entreprises faisant déjà partie de la fédération développent cette activité.

Tableau 11 : Développement de la filière entre 2021 et 2023

Filière vélo	2021	2022	2023
# entreprises actives dans la filière vélos	9	17	21
Dont entreprises qui ont fourni des données	8	15	20

La filière enregistre une augmentation constante du nombre d'entreprises actives, notamment via l'arrivée d'un nouveau membre 100% vélo.

Afin que les évolutions par rapport à 2022 soient évaluées de façon cohérente, nous reprenons ci-dessous les évolutions de deux manières :

- L'évolution totale du gisement : prise en compte de l'ensemble des entreprises ayant remis des données en 2023
- L'évolution à échantillon constant : comparaison uniquement sur les entreprises ayant fourni des données en 2022 et 2023

Les activités effectuées par les membres de la filière sont les suivantes :

- Collecte de vélos : à domicile, via les recyparks, via des dons ou d'autres sources (vélos collectés par la police, partenariat sur une flotte spécifique de vélos, ...)
- Réemploi local :
  - Vente de vélos reconditionnés
  - Vente ou dons de vélos en l'état
  - Vente de pièces détachées de seconde main
- Réparation pour compte de tiers de vélos

Les différentes entreprises actives dans la filière vélos ne font pas toutes l'ensemble de ces activités. Certaines entreprises de la filière n'ont pas d'atelier vélos et ne font donc pas de reconditionnement de vélos, ni de réparation pour compte de tiers. Ces entreprises sont en général des ressourceries qui collectent des vélos dans les flux d'objets qu'elles reprennent. Elles mettent en vente les vélos en l'état « pour pièces », soit elles dispatchent les vélos collectés vers d'autres structures qui font du reconditionnement.

Au sein de la filière, on dénombre 8 entreprises avec au moins un atelier vélos et un total de 21 ateliers vélos. Ces ateliers vélos reconditionnent des vélos et/ou désossoient des vélos pour récupérer les pièces détachées et/ou réparent pour compte de tiers. Certains de ces ateliers vélos sont situés dans des gares et font partie du réseau « point vélos » de la SNCB.

Les chiffres récoltés sur la filière vélos s'affinent d'année en année. Néanmoins, certaines entreprises sociales comptabilisent encore les vélos dans le flux d'encombrant, sans distinction spécifique.

La collecte des vélos se fait soit via des dons, soit via la collecte à domicile, soit via des partenariats avec des recyparks. Il y a aussi des collectes plus ponctuelles, comme lors des actions de collecte de vélos au printemps dans les recyparks, ou lorsque qu'un partenariat se crée occasionnellement sur des flottes de vélos spécifiques.

La collecte totale a doublé en passant de 5.651 vélos collectés en 2022 à 11.407 vélos collectés en 2023. Cette augmentation provient d'une part d'un meilleur encodage des données de la part des membres de la filière vélos, de la reprise de l'activité vélos chez certains membres, de l'arrivée de nouveaux membres dans la filière et de la reprise exceptionnelle d'un gisement de plus de 2000 vélos.

A échantillon constant, la collecte augmente de 60% passant de 5.483 vélos en 2022 à 8.734 vélos en 2023.

En 2023, le réemploi local a augmenté de 53% par rapport à 2022 avec un total de 6.810 vélos revendus. A échantillon constant, le réemploi local a augmenté de 10%.

Comme expliqué plus haut, le réemploi local reprend les activités de reconditionnement de vélos en vue de leur vente, la vente de pièces détachées de seconde main et la vente ou le don de vélos en l'état.

En 2023, sur les 6.810 vélos réutilisés, 74 % ont été vendus après avoir été reconditionnés (soit 5.054 vélos), 24 % ont été vendus/donnés en l'état et 2 % ont été désossés pour en faire des pièces détachées pour la vente.

L'activité de désossage de vélos pour en faire des pièces détachées destinées à la vente est donc anecdotique. Une explication est que le désossage d'un vélo, le tri des pièces et leur mise en vente prend un certain temps, ce qui engendre un coût en général supérieur au prix de certaines pièces de première main. Cependant, bon nombre d'ateliers désossoient des vélos pour faire des pièces qui sont ensuite directement replacées sur les vélos reconditionnés dans leurs propres ateliers.

Concernant les vélos vendus/donnés en l'état, il s'agit soit de ressourceries ne disposant pas d'un atelier et mettant en vente les vélos en l'état « pour pièces » ou d'entreprises qui redispatchent une partie des vélos qu'ils ont collectés vers différents ateliers participatifs.

Les activités de réparation de vélos se développent au sein de la filière. Au total, en 2023, 28.832 réparations ont été effectuées, soit une augmentation relative de 60% par rapport à 2022. Cette augmentation est en grande partie expliquée par l'arrivée de Pro Vélo dans la filière et de ces 6 ateliers vélos.

En 2023, 7 entreprises ont proposé de la réparation pour compte de tiers. Parmi celles-ci on peut distinguer celle qui le fait à grande échelle via notamment les points vélos dans les gares SNCB (Pro Vélo, CyCLO et la Véloterie de la Ressourcerie le Carré). A côté de ces acteurs, il y a aussi les réparations effectuées dans le cadre des repair cafés recensées par

Repair Together. Finalement, des acteurs tels que l'Envol, la Ressourcerie Namuroise ou les 3B proposent de la réparation pour compte de tiers à leur échelle locale.

Comme le montrent les données décrites dans les paragraphes précédents, la filière vélo se développe et les quantités de vélos réutilisés de façon locale ainsi que les réparations augmentent. Les différentes données sont synthétisées dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 12 : Performances 2023 de la filière vélos

VELOS 2023 (en nombre de vélos)	Dépannage (réparation pour compte de tiers)	Collecte	Réemploi local			
			TOTAL	Vélos vendus	Vente de pièce détachées	Vente / don de vélos non-reconditionnés
Bruxelles-capitale	17.242	4.174	2.062	151	666	2.879
Total Wallonie	11.590	7.233	2.992	0	939	3.931
IPALLE picarde	1.822	3.881	1.264	0	0	1.264
HYGEA	876	396	437	0	10	447
IPALLE botte	159	0	0	0	0	0
Idelux	741	554	217	0	72	289
Intradel	3.700	378	58	0	0	58
BEP	2.537	1.057	707	0	120	827
inBW	1.597	346	309	0	640	322
Tibi	159	97	0	0	97	97
<b>TOTAL Wallonie-Bruxelles</b>	<b>28.832</b>	<b>11.407</b>	<b>5.054</b>	<b>151</b>	<b>1.605</b>	<b>6.810</b>

Tableau 13: Evolution 2021 – 2023 des performances globales de la filière vélos

Vélos 2023 (en nombre de vélos)	Réparation	Collecte	Réemploi local
Wallonie	11.590	7.233	3.931
Bruxelles	17.242	4.174	2.879
<b>Total</b>	<b>28.832</b>	<b>11.407</b>	<b>6.810</b>

Vélos 2022 (en nombre de vélos)	Réparation	Collecte	Réemploi local
Wallonie	1.473	3.493	2.828
Bruxelles	16.604	2.158	1.619
<b>Total</b>	<b>18.077</b>	<b>5.651</b>	<b>4.447</b>

Vélos 2021 (en nombre de vélos)	Réparation	Collecte	Réemploi local
Wallonie	1.773	2.679	1.729
Bruxelles	15.202	1.608	797
<b>Total</b>	<b>16.975</b>	<b>4.287</b>	<b>2.526</b>

Ci-dessus, un tableau synthétisant l'évolution de la filière vélos (en nombre de vélos) entre 2021 et 2023 montre l'évolution positive de la filière. Cette évolution s'explique par :

- L'augmentation du nombre d'entreprises actives dans la filière vélos ;
- L'augmentation de l'activité vélos en elle-même dans les différentes entreprises : plus de réemploi local et plus de réparations.
- Le comptage spécifique des vélos précédemment inclus dans les filières encombrants de certaines entreprises

Par rapport aux autres filières, la filière vélos ne représente qu'un faible tonnage d'objets traités et réemployés. Le poids moyen d'un vélo est fixé à 13,15 kg. Cependant les vélos sont des objets à haute valeur ajoutée et les activités liées aux vélos ont des caractéristiques intéressantes dans le secteur de la réutilisation en économie sociale :

- Formation de personnes à un métier technique offrant des possibilités d'emplois importantes ;
- Récupération de pièces sur les vélos non-reconditionnables pour utilisation ultérieure, maximisant la réutilisation avant toute autre forme de valorisation ;
- Recyclage des pièces non réutilisables bien organisé et efficace (principalement des métaux) ;
- Peu de déchets finaux (non comptabilisés dans le tableau par manque de données spécifiques), principalement les pneus, les chambres à air et les gaines de câbles.

## MATERIAUX DE CONSTRUCTION : une croissance lente et des enjeux colossaux



RESSOURCES distingue deux grandes activités autour des matériaux de construction :

- Des entreprises spécialisées dans le réemploi des matériaux de construction : Ces entreprises exercent l'ensemble des activités nécessaires au réemploi des matériaux de construction à savoir :
  - Déconstruction sélective des matériaux sur les chantiers
  - Manutention et transport
  - Reconditionnement si nécessaire, référencement et stockage
  - Vente de matériaux de réemploi (négoces de matériaux de réemploi)

L'origine des matériaux revendus sur des plateformes physiques et virtuelles de ces acteurs proviennent en grande majorité de chantiers de déconstruction. A l'heure actuelle, la fédération RESSOURCES compte parmi ses membres deux entreprises spécialisées dans le réemploi des matériaux de construction.

- Des entreprises généralistes, souvent des ressourceries, qui développent une matériauthèque.

Le principe d'une matériauthèque se rapproche de celui d'une ressourcerie : les matériaux de construction proviennent soit de dons et/ou de collecte à domicile. Il n'y a pas d'activité de déconstruction sélective sur chantier, ni de reconditionnement des matériaux si nécessaire. Les matériaux ainsi collectés sont en général triés en différentes fractions et directement revendus aux clients de la ressourcerie.

L'origine des matériaux vendus dans les matériauthèques est donc principalement ménagère. A l'heure actuelle la fédération RESSOURCES compte 3 entreprises possédant des matériauthèques.

Finalement, à côté de ces deux catégories principales, il existe un dernier acteur « hybride » qui combine les deux approches : il s'agit d'une matériauthèque issue d'une Ressourcerie qui commence à développer petit à petit aussi les activités de déconstruction pour s'approvisionner à la fois via les collectes/dons citoyens et via ces chantiers et fin de stocks de professionnels.

Le tableau synthétisant les données pour la filière matériaux de construction pour l'année 2023 situé ci-dessous reprend uniquement les données des deux entreprises spécialisées dans le réemploi ainsi que celles de la ressourcerie avec la matériauthèque « hybride ». Les autres ressourceries avec matériauthèques ne diffèrent pas encore les tonnages de matériaux de construction des tonnages des objets du quotidien.

Tableau 14 : Performances 2023 de la filière déconstruction

Matériaux de construction 2023 (en tonnes)	Collecte	Réutilisation locale			
		Vente en magasin	Réutilisation sur chantier propres	Vente départ chantier	TOTAL
Bruxelles-capitale	1.135,30	157,51	15,00	3,00	175,51
Wallonie	648,57	246,47	0,00	0,00	246,47
<b>TOTAL Wallonie-Bruxelles</b>	<b>1.783,87</b>	<b>403,98</b>	<b>15,00</b>	<b>3,00</b>	<b>421,98</b>

### Zoom sur la déconstruction sélective

Une des 2 entreprises spécialisées dans le réemploi des matériaux de construction est située en Région de Bruxelles-Capitale et l'autre se situe en Wallonie.

Le tableau 14 montre qu'en ce qui concerne la déconstruction sélective, la majorité des tonnages collectés sur chantiers proviennent de la Région de Bruxelles-Capitale (64%). L'entreprise située en Wallonie précise que 80% de ses chantiers de déconstruction se déroulent en effet à Bruxelles. Il est aussi important de préciser que l'entièreté des tonnages repris dans la colonne « collecte sur chantiers » ne sont pas tous issus d'activités de déconstruction sélective et reprennent aussi des déchets de chantier de construction qui partent vers le recyclage.

Les raisons principales de la provenance plus élevée de Bruxelles sont les suivantes :

- La densité du bâti en RBC, mais aussi de la nature même de ce dernier. Les activités de déconstruction sélective se déroulent plus facilement sur des chantiers de rénovation de bâtiments de bureaux ou d'immeubles multifonctionnels d'une certaine taille.
- Les plans d'actions autour du réemploi et de la déconstruction : la Région de Bruxelles-Capitale a sorti son Plan Régional pour une Economie Circulaire (PREC) en 2016. La partie concernant la circularité dans la construction est à l'heure actuelle reprise dans l'alliance RENOLUTION. En Wallonie, la stratégie Circular Wallonia voit le jour en 2021 en identifiant la construction comme une des 5 chaînes de valeur prioritaires de la stratégie.

Par ailleurs, la volonté de la Région Bruxelloise d'inciter la déconstruction sélective est plus avancée qu'en Région Wallonne, et les plans stratégiques mis en place commencent à montrer des résultats positifs. La communication et la sensibilisation auprès des entreprises de construction classiques a probablement aussi un effet positif sur ces pratiques.

### Focus sur le réemploi local

En 2023, 422 tonnes de matériaux de construction ont été réutilisées :

- 95% via la vente en magasin de ces matériaux.

La vente de matériaux de construction en magasin est donc le canal principal pour la vente de matériaux de construction de réemploi. La vente en magasin demande beaucoup de travail aux entreprises : transport, stockage, préparation au réemploi, conditionnement, mise en vente dans le magasin et/ou mise en vente en ligne. Les coûts économiques et environnementaux que ces opérations engendrent rendent l'opération difficilement rentable, notamment en fonction de la nature des matériaux.

- 4% des matériaux ont directement été réutilisés sur le chantier, c'est ce que l'on appelle du réemploi in situ.

Le réemploi in situ est une pratique très vertueuse vu qu'elle permet de garder les matériaux de construction sur un même chantier. En pratique, elle est souvent limitée par différents facteurs : les besoins spécifiques du nouveau projet qui ne peuvent pas toujours être remplis par les matériaux disponibles sur place, la difficulté de préparer au réemploi et de stocker les matériaux déconstruits sur le site du chantier (en particulier à Bruxelles).

- 1% de vente au départ des chantiers, c'est ce que l'on appelle du réemploi ex situ en flux tendu.

La vente au départ des chantiers en flux tendu est donc assez limitée malgré qu'elle présente différents avantages car elle permet d'éviter les coûts économiques et environnementaux liés au transport, stockage et remise en vente des matériaux de réemploi. Cela est dû au fait que pour avoir une vente en flux tendu, il faut avoir une coordination très importante entre les chantiers, un match parfait entre les timings de ceux-ci, ce qui en pratique est assez difficile. Il est possible que les quantités de vente au départ des chantiers fluctuent de façon importante d'une année à l'autre en fonction des opportunités.

**422 tonnes de matériaux de construction ont été remployées localement en 2023 grâce aux acteurs de la filière.** Sachant qu'en 2022, la Belgique a généré 26 millions de tonnes de déchets de construction, le réemploi des matériaux de construction gagnerait à être largement plus soutenu.

## 4. Synthèse

Tonnes réemployées localement 2023	Textile	Objet du Quotidien				DEEE				Vélos	Matériaux de cons- truction	TOTAL
		Meubles	Matelas	Autres	Total OdQ	GB	IT	PEM	Total DEEE			
Bruxelles	992,16	1.357,72	13,30	733,31	2.104,33	59,53	78,65	53,92	192,11	37,86	175,51	3.501,97
Wallonie	1.874,06	3.072,60	11,98	2.185,88	5.270,46	274,24	97,11	159,05	530,40	43,45	246,47	7.964,85
IPALLE picarde	311,11	858,58	2,22	539,31	1.400,12	5,63	1,44	17,66	24,73	16,62	165,17	1.917,76
HYGEA	118,06	87,62	1,49	260,49	349,60	8,02	54,92	16,35	79,29	5,88	13,55	566,38
IPALLE botte	10,17	51,34	0,00	51,34	102,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13,55	126,39
Idelux	99,76	233,56	0,15	196,22	429,93	0,00	0,00	8,84	8,84	3,80	13,55	555,88
Intradel	476,23	767,07	4,76	336,54	1.108,37	169,94	23,43	54,57	247,94	0,76	0,00	1.833,30
BEP	378,06	795,74	3,36	176,45	975,55	9,73	13,00	18,57	41,30	10,88	13,55	1.419,33
inBW	256,97	132,14	0,00	482,80	614,94	47,07	2,32	32,31	81,70	4,24	13,55	971,40
Tibi	223,70	146,55	0,00	142,73	289,28	33,85	2,00	10,75	46,60	1,28	13,55	574,41
en ligne	0,00	0,00	0,00	7,91	7,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7,91
TOTAL Wallonie- Bruxelles	2.866,22	4.430,32	25,28	2.927,10	7.382,71	333,77	175,77	212,98	722,51	81,31	421,98	11.474,73

Kg/hab réemployés localement	Textile	Objet du Quotidien				DEEE				Vélos	matériaux de cons- truction	TOTAL
		Meubles	Matelas	Autres	Total OdQ	GB	IT	PEM	Total DEEE			
Bruxelles-capitale	0,80	1,10	0,01	0,59	1,70	0,05	0,06	0,04	0,16	0,03	0,14	2,84
<b>Total Wallonie</b>	<b>0,51</b>	<b>0,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,59</b>	<b>1,43</b>	<b>0,07</b>	<b>0,03</b>	<b>0,04</b>	<b>0,14</b>	<b>0,01</b>	<b>0,07</b>	<b>2,16</b>
IPALLE picarde	0,88	2,42	0,01	1,52	3,94	0,02	0,00	0,05	0,07	0,05	0,47	5,40
HYGEA	0,24	0,17	0,00	0,52	0,70	0,02	0,11	0,03	0,16	0,01	0,03	1,13
IPALLE botte	0,20	0,99	0,00	0,99	1,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,26	2,43
Idelux	0,28	0,65	0,00	0,54	1,19	0,00	0,00	0,02	0,02	0,01	0,04	1,54
Intradel	0,46	0,74	0,00	0,32	1,06	0,16	0,02	0,05	0,24	0,00	0,00	1,76
BEP	0,74	1,57	0,01	0,35	1,92	0,02	0,03	0,04	0,08	0,02	0,03	2,79
inBW	0,59	0,30	0,00	1,11	1,41	0,11	0,01	0,07	0,19	0,01	0,03	2,23
Tibi	0,53	0,34	0,00	0,34	0,68	0,08	0,00	0,03	0,11	0,00	0,03	1,35
<b>TOTAL Wallonie- Bruxelles</b>	<b>0,58</b>	<b>0,90</b>	<b>0,01</b>	<b>0,60</b>	<b>1,50</b>	<b>0,07</b>	<b>0,04</b>	<b>0,04</b>	<b>0,15</b>	<b>0,02</b>	<b>0,09</b>	<b>2,33</b>

## 5. Liens utiles

- Site web de RESSOURCES - [www.res-sources.be](http://www.res-sources.be) ou [www.larecup.be](http://www.larecup.be)
- Profil LinkedIn : [www.linkedin.com/company/ressources-asbl/](https://www.linkedin.com/company/ressources-asbl/)
- Remanufacturing, upcycling, valoriste, donnerie, matériauthèque... le monde de la récup' bouge et de nombreux néologismes ont fait leur apparition pour nommer ces nouvelles configurations, organisations ou idées qui se mettent en place. RESSOURCES a rédigé un [glossaire](#) définissant les termes clés du secteur de la récupération/réemploi.
- La Fédération compte 77 membres. La liste de ceux-ci tenue à jour se trouve sur le site web rubrique « [Membres](#) » : [www.res-sources.be](http://www.res-sources.be). Sont repris les membres, leurs statuts et toutes les informations pratiques : adresse, contact, filières, projets et labels de la structure.

Avec le soutien de

